

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET :
Etat des actions
menées par la
collectivité depuis
le début de la
crise sanitaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 16 décembre 2020

Nombre de Conseillers
Communautaires :

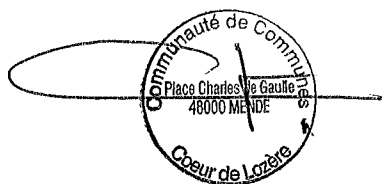
- en exercice : 28
- présents à la
séance : 24

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
9 Décembre 2020

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
31 décembre 2020

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le **30 DEC. 2020**
Le Président,



L'an deux mille vingt, le seize du mois de décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etai^{ent} présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoît VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER, Conseillers Communautaires.

Etai^{ent} représentés : M. Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), MMES Aurélie MAILLOLS (Vincent MARTIN), Stéphanie PASI (Valérie VIGNAL-CHEMIN), Conseillers Communautaires.

Etai^t absent : M. Jean-François BERENGUEL Conseiller Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président expose :

Dans le contexte de crise sanitaire actuelle, je tenais à vous informer de l'ensemble des actions menées par « les collectivités » (Ville de Mende, CIAS et CC Cœur de Lozère), afin d'accompagner au mieux l'ensemble des administrés et des acteurs de notre territoire.

A l'annonce du confinement :

Gratuité du TUM

Mise à jour du fichier des personnes vulnérables par le CIAS

Mise en place d'un service de courses à domicile pour les personnes vulnérables sur l'ensemble du territoire communautaire,

Envoi d'un courrier à l'ensemble des personnes de plus de 75 ans du territoire communautaire les informant des mesures mises en œuvre par les collectivités,

Envoi d'un courrier à l'ensemble des entreprises du territoire communautaire les informant des différents dispositifs et mesures mis en œuvre par les partenaires institutionnels face à la situation,

Mise à disposition de personnel dans les écoles pour assurer la continuité de l'instruction 7j/7.

Distribution à nos personnels soignants de nos stocks de masques et gels

Réouverture du marché

Plan de continuité d'activité enclenché afin de poursuivre nos missions de service public

Suppression de la redevance de droit d'occupation du domaine public pour les bars/restos, commerçants.

Suppression de la TLPE – Taxe locale sur la publicité extérieure pour ceux qui ont été contraints de fermer.

A la veille du déconfinement :

Mise en place d'une livraison à domicile par les agents de la collectivité pour relancer l'économie locale.

Abondement par la communauté de communes du fonds l'OCCAL – vient en aide aux professionnels du tourisme, commerçants, artisans de proximité.

Au déconfinement du mois de mai :

Distribution de masques – 2 par habitant – 1 offert par la ville, le second par le département de la Lozère (directement chez l'habitant puis à l'espace événements)

Opération 100 000 euros portée par la ville, la communauté de communes et l'office de commerce Cœur de Lozère (opération du 15 au 31 mai)

Opération pour la réouverture des bars/restos (du 2 au 14 juin)

Cet été : la Communauté de communes a voté l'instauration d'un dégrèvement exceptionnel pour 2020 des 2/3 de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les petites et moyennes structures de tourisme, hôtellerie, restauration, sport , culture, événementiel.

Au mois d'octobre/novembre :

Distribution de masques de la région Occitanie

Distribution de masques aux associations caritatives

Distribution de masques aux personnes âgées (RPA et maisons de retraite)

Distribution de masques aux élèves des écoles primaires

Opération Entreprises 48 solidaires : dispositif fondé sur la solidarité des entreprises et artisans durant le mois de novembre et délivrant des bons d'achats à leurs clients cofinancés par l'entreprise, le conseil départemental et la communauté de communes.

Dispositif d'aide à la création de sites internet tant sur la construction du site que sur la maintenance (cofinancé entre la communauté de communes et le département).

Au mois de novembre :

Pendant le confinement : nouvelle opération du 31 octobre au 14 novembre destinée aux commerces fermés et proposant de la vente en ligne

Dans les écoles : redéploiement de personnel pour faire respecter les mesures sanitaires imposées.

Remise en route du service de courses à domicile pour les personnes vulnérables.

Adaptation du fonctionnement de la RPA en limitant les allers/venues.

Abondement au dispositif de FNS Volet 2 en complément avec l'Etat, la Région Occitanie à hauteur de 1 500 € /dossier (délibération au conseil du 19/11/2020)

Nouvelle opération à 100 000 euros lancée au 28 novembre, date de réouverture des commerces, portée par la communauté de communes, la ville, l'office de commerce, et en partenariat avec l'office de tourisme.

Examen du projet de modification du fonds L'OCCAL en partenariat avec la Région Occitanie avec la mise en œuvre d'un volet 3 « L'OCCAL loyer » tel qu'exposé lors du présent conseil à l'occasion du point n°15

Ainsi, le Président propose au conseil communautaire :

- **DE PRENDRE ACTE** des mesures et dispositifs mis en œuvre par la Communauté de Communes de Communes Cœur de Lozère, la Ville de Mende, le CIAS Cœur de Lozère et l'ensemble de leurs partenaires dans le contexte de crise sanitaire lié au COVID-19

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

21/12/2020



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Etat des actions menées par la collectivité depuis le début de la crise sanitaire

Date de transmission de l'acte : 22/12/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 22/12/2020

Numéro de l'acte : 6805-2020-183 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 048-244800405-20201216-6805-2020-183-DE

Date de décision : 16/12/2020

Acte transmis par : Frederic POURCHER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.4. Voeux et motions